

**BULLETIN  
DE LIAISON  
DE VEILLE  
ET D'ANALYSE**

N° 03  
SEPTEMBRE 2023



**منظمة مغرب افريقيا**  
**ORGANISATION MAROC AFRIKA**  
CULTURES & DÉVELOPPEMENTS



**LE MAROC**  
lance un programme de **12** milliards de dollars  
**pour la reconstruction après le séisme**



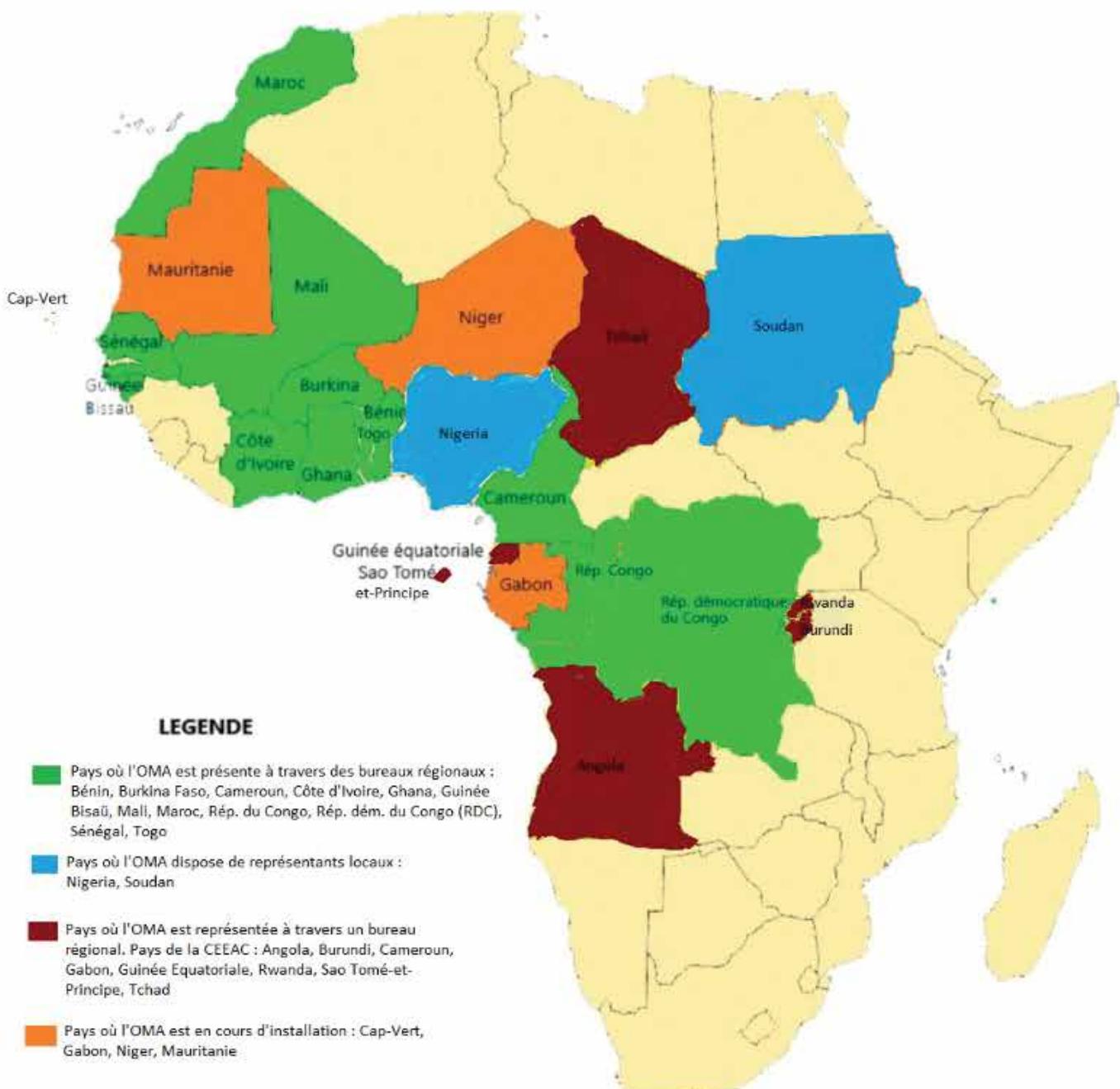
# Organisation Maroc Afrika

## Cultures & Développements

ONG à vocation Intercontinentale

Pour le développement des échanges culturels,  
La valorisation des potentialités humaines,  
La promotion et la consolidation  
de l'intégration interafricaine.

## PRÉSENCE DE L'OMA EN AFRIQUE

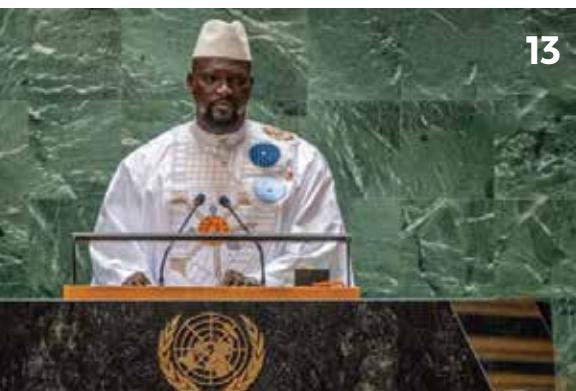


# Sommaire

## sommaire



08



13



14



15



18

## LA VOIX DE L'OMA

- 06 • **L'OMA** met en garde contre le terrorisme d'Etat de 07 • l'Algérie pouvant entraîner une grande partie de l'Afrique vers l'inconnu...

## DIPLOMATIE

- 08 • **Le Cameroun** assure la présidence du CPS-UA pour le mois de septembre 2023.
- 09 • **Le Nigeria** rappelle tous ses ambassadeurs.
- 10 • **Le Kenya** envisage de supprimer bientôt l'obligation de visa pour les citoyens de tous les pays.
- 11 • **Le représentant spécial de l'ONU** pour le Soudan Volker Perthes annonce sa démission.
- 11 • **Au Maroc**, la visite du président Macron n'est ni à l'ordre du jour ni programmée.
- 12 • **Bamako**, Niamey et Ouagadougou créent une nouvelle alliance AES.
- 12 • **La France** suspend l'adoption d'enfants burkinabè.
- 13 • **AG de l'ONU** : Le président guinéen Mamadi Doumbia refuse que les pays africains soient catégorisés sous l'influence de certaines puissances du monde.
- 14 • **L'armée française** va quitter le Niger (Macron).

## ECONOMIE

- 15 • **Le chef de l'ONU** appelle à faire de l'Afrique «une superpuissance des énergies renouvelables»
- 16 • **La 7e Conférence ministérielle de la KOAFEC** a ouvert ses portes ce mardi.
- 17 • **Le Maroc abritera bel et bien** les Assemblées générales annuelles de la Banque mondiale et du FMI en dépit du séisme.

## JURIDIQUE

- 18 • **Tunisie** : La justice émet des mandats d'amener internationaux contre 12 anciens responsables.
- 19 • **RDC** : L'opposant Jean-Marc Kabund écope de 7ans de prison.
- 19 • **Les nouvelles autorités au Gabon** créent une commission d'enquête sur les marchés publics.



## POLITIQUE

- 20 • **Gabon** : Le général Brice Oligui Nguema a prêté serment.
- 21 • **Le chef d'Etat malgache Andry Rajoelina** démissionne en vue de la présidentielle de novembre 2023.
- 21 • **Afrique du Sud**: La médiatrice Mkhwebane destituée par le Parlement.
- 22 • **Rwanda** : Kagamé lorgne un quatrième mandat.
- 23 • **Mali** : « Leger report » de la présidentielle.



## SECURITE

- 24 • **Le Niger** dénonce un accord de coopération militaire avec le Bénin qui soutiendrait une intervention militaire à son encontre



## SOCIETE

- 25 • **Aide étrangère** suite au séisme au Maroc
- 27 • **Séisme au Maroc**
- 29 • **Le Maroc** lance un programme de 12 milliards de dollars pour la reconstruction après le séisme

## CULTURE

- 31 • **Quatre mémoriaux** du génocide des Tutsi au Rwanda intègrent le patrimoine mondial de l'Unesco



### *Bureau exécutif-*

#### PRÉSIDENT

**Dr Najib KETTANI**

#### VICE-PRÉSIDENTS

**Professeur Hassan OUA ZZANI CHAHDI**

**Professeur Mohamed HARAKAT**

**Professeur Sabhallah EL RHAZI**

**Professeur BENHAYOUN**

**Dr Abdelilah EL MANSSOURI**

#### SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

**Dr Farid FERHAT**

#### SECRÉTAIRES ADJOINTS

**Said RAIHANI**

**Aboukacem CHEBRI**

#### TRÉSORIER

**Mohamed ABOUELKACIM**

#### TRÉSORIERS ADJOINTS

**Aicha TALEKI**

#### CONSEILLERS

**Amal LEGOUITA**

**Fouad EL YAJIZI**

**Abdelaziz MOUDDENE**



**Dr Najib KETTANI**

**Assassinat par les gardes-côtes algériens de vacanciers franco-marocains en jet ski**

## **L'OMA met en garde contre le terrorisme d'Etat de l'Algérie pouvant entraîner une grande partie de l'Afrique vers l'inconnu...**

C'est avec une grande consternation que l'Organisation Maroc Afrika Cultures et Développements (OMA) a appris la tuerie par des éléments de la marine algérienne de deux jeunes touristes franco-marocains qui faisaient du jet ski, mercredi 30 août 2023 près de la ville marocaine de Saïdia, non loin de la frontière maritime entre le Maroc et l'Algérie. Les vidéos largement partagées sur les réseaux sociaux, montrant les corps de deux victimes flottant sur l'eau, suscitent l'indignation et la réprobation totale et laisse la communauté internationale perplexe et sous le choc.

Ces jeunes au nombre de quatre s'étaient perdus en mer et se sont retrouvés, sans le savoir, dans l'espace maritime algérien limitrophe de la côte marocaine d'où ils étaient partis. Alors qu'ils avaient le plus besoin d'aide, la marine algérienne les a criblés de balles à bout portant mettant fin à leur vie.

Le frère d'un des jeunes lâchement assassinés a témoigné que la double tuerie est bien l'œuvre des garde-côtes algériens. Le quatrième jeune serait en détention dans la ville de Maghnia, à l'ouest de l'Algérie. Après avoir comparu devant un procureur algérien, ce dernier l'a condamné illico à plusieurs mois de prison pour entrée illégale dans les eaux maritimes de l'Algérie.

Ces jeunes assassinés de sang-froid par les autorités algériennes ont malheureusement fait les frais de la haine nourrie par le régime militaire algérien contre le Maroc, dans un contexte de relations tendue entre les 2 pays.

Cet incident lâche ne fait que rallonger la liste des provocations menées par le régime militaire algérien à l'encontre du Maroc depuis une cinquantaine d'années, date de la récupération par le Maroc de l'un de ses territoires occupés, le Sahara marocain occidental. L'Algérie apporte, depuis, son appui militaire, diplomatique, financier, logistique au mouvement séparatiste du polisario et a multiplié les actes d'hostilités, accusations et menaces à l'endroit du Maroc, et ce dans plusieurs domaines.

Nous rappelons pour une meilleure compréhension et à titre non exhaustif quelques incidents des derniers mois ; jugez-en !

- Fin 2020, l'Algérie a vu d'un mauvais œil la reconnaissance de la marocanité du Sahara par les Etats-Unis et la normalisation des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël. Elle n'a cessé d'évoquer des « manœuvres étrangères » visant à la déstabiliser. Depuis, la guerre médiatique qu'elle mène contre le Maroc n'a pas cessé...

- Août 2021, l'Algérie a accusé le Maroc d'être impliqué dans les feux de forêt déclarés en Kabylie. Rabat soutiendrait, selon elle, le mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), une organisation indépendantiste qui serait, à en croire Alger, responsable des feux de forêt. Elle a par la même occasion rompu ses relations diplomatiques avec le Maroc, après des mois de tensions. Quelques jours plus tard, elle a décrété la fermeture immédiate de l'espace aérien algérien à tous les avions civils et militaires marocains ainsi qu'aux aéronefs qui portent un numéro d'immatriculation marocain.

- Fin novembre 2021, la presse algérienne a annoncé la mort de trois algériens intervenus suite à une frappe par drones marocains ayant pris pour cible des camions qui faisaient la liaison entre la Mauritanie et l'Algérie. Encore une fois, aucune preuve n'a étayé ses affabulations.

- Avril 2023, le ministre algérien de l'Intérieur a accusé Rabat, sans preuves encore, d'être derrière une affaire de 1,6 million de capsules de psychotropes que la police algérienne aurait saisi en mars à Alger et dans trois autres wilayas (Annaba, Ouargla et Oran), alors que les frontières terrestres entre le Maroc et l'Algérie sont fermées depuis 1994 et les liaisons aériennes sont interrompues entre les 2 pays.

- Août 2023, les cochenilles qui infestent des plantations de cactus seraient marocaines ; le refus des membres de BRICS d'intégrer l'Algérie comme adhérant, c'est à cause du Maroc, etc... pauvres Algériens !...

L'histoire et ses évènements donnent raison à Feu le Roi Hassan qui, en parlant de l'Algérie, avait déclaré :

*“Nous ne voulons pas que le monde reconnaisse la marocanité du Sahara, car nous sommes dans notre Sahara, mais nous voulons plutôt que le monde sache qui sont les voisins auprès desquels Dieu nous a rassemblés.”*

L'assassinat des deux vacanciers franco-marocains, la condamnation à de nombreux mois de prison et une amende de 75 000 Euro du rescapé de la tuerie, la rétention à ce jour du corps de l'une des victimes, sont les derniers incidents en date, et une énième provocation qui est tout simplement inadmissible.

Bien entendu, les autorités algériennes récusent la version des faits et justifient l'injustifiable à travers un communiqué. Mais comment justifier le meurtre de vacanciers en maillots de bain sur un jet ski ?

Pour ce crime,

- L'OMA appelle à une enquête approfondie, transparente et indépendante devant être menée par des instances internationales telles que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) sous les auspices de l'ONU pour faire la lumière sur ce grave incident intolérable et rendre justice aux familles éplorées.

- L'OMA prend à témoins la communauté internationale, les peuples d'Afrique, la société civile africaine, contre les agissements d'Alger envers le Royaume chérifien à travers des actions qui portent atteinte à sa souveraineté et à la sécurité de ses citoyens, et au risque de déclenchement de guerre entre les 2 pays.

- L'OMA rappelle que nul ne devrait ignorer qu'une éventuelle confrontation armée entre les deux pays risque d'embraser non seulement les pays voisins, mais aussi les pays proches d'Afrique de l'Ouest et d'Europe du Sud.

La main tendue du Roi Mohammed VI à l'Algérie a été réitérée à plusieurs occasions et notamment le 30 juillet dernier, lors du discours traditionnel marquant cette année le 24e anniversaire de l'accession du Roi Mohammed VI au trône où le souverain marocain déclarait :

*“Nous aspirons à œuvrer avec la présidence algérienne pour que le Maroc et l'Algérie puissent travailler, main dans la main, à l'établissement de relations normales entre les deux peuples frères”*

Dans ce même discours, il a exhorté les Marocains à « préserver l'esprit de fraternité, de solidarité et de bon voisinage à l'égard de nos frères algériens ».

Certes, le Maroc fait preuve jusqu'à présent de retenue vis-à-vis des diverses provocations, voulant plutôt voir les relations maroco-algériennes revenir à la normale et non s'empirer davantage ; mais pourra-t-il continuer indéfiniment sur cette voie ?

**Dr Najib KETTANI**  
Président Fondateur & international de l'OMA

Fait le 06 septembre 2023

# Le Cameroun assure la présidence du CPS-UA pour le mois de septembre 2023



**L**a République du Cameroun prend la présidence du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois de septembre 2023, succédant au Burundi, selon un communiqué du CPS.

Le texte souligne que cette présidence intervient dans un contexte de préoccupations croissantes sur le continent liées aux changements anticonstitutionnels de gouvernement, aux défis financiers dans la gestion des opérations de soutien à la paix en Afrique, aux transitions politiques difficiles et à la multiplication des actes terroristes dans les pays côtiers du continent africain.

Elle intervient également à la veille de la commémoration du Mois de l'Amnistie en Afrique, de la Journée internationale de la paix, du 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et de la tenue du Sommet africain sur le climat à Nairobi et de la 78e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

D'après son programme de travail provisoire présenté et adopté par le Conseil le 25 août 2023, le Cameroun propose sept réunions de fond du CPS aux niveaux des ministres, des ambassadeurs et des experts.

**A**u niveau ministériel, il est prévu une réunion sur le financement des opérations de soutien à la paix mandatées par l'UA en marge de la 78e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Cinq réunions de fond devraient avoir lieu au niveau des ambassadeurs, deux portant sur les situations de conflit et de transition en Somalie (ATMIS), au Mali et en Guinée ; et les autres sur les questions thématiques telles que la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, les relations civilo-militaires et la collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) après le sommet humanitaire tenu à Malabo.

Au niveau des experts, il est programmé l'examen, par le Comité d'état-major (CEM), du code de conduite africain sur les relations civilo-militaires. Le 8e Séminaire informel conjoint et la 17e Réunion consultative conjointe annuelle entre le CPS et le CSNU feront également l'objet d'un examen.

D'autres activités devraient également intervenir, parmi lesquelles la participation à une mission de terrain sur les enfants dans le conflit armé en République démocratique du Congo, le Sommet africain sur le climat à Nairobi et le lancement du Mois de l'amnistie en Afrique au Mozambique.

Les résultats de toutes ces actions seront présentés à la presse à l'issue de la présidence camerounaise.

• Article paru le 01 septembre 2023



# **Le Nigeria rappelle tous ses ambassadeurs**

**L**e président du Nigeria Bola Tinubu a décidé de rappeler tous les ambassadeurs du pays, dans le monde entier, qu'ils soient de carrière ou non.

Dans un communiqué diffusé samedi 2 septembre, le Conseiller spécial du président sur les médias et la publicité, Ajuri Ngelale, indique que «le président Tinubu ordonne le rappel total de tous les ambassadeurs de carrière et non carrière».

Il précise que les représentants permanents du Nigeria aux Nations Unies (New York et Genève) sont exemptés de cette

décision, à cause de la tenue de l'Assemblée générale des Nations unies à la fin du mois.

La mesure du rappel total fait suite, selon Ajuri Ngelale, à une enquête sur l'état des affaires dans les consulats et les ambassades du Nigeria à travers le monde.

Il a aussi laissé entendre que le chef de l'Etat est déterminé à «veiller à ce qu'une efficacité et une qualité de classe mondiale caractérisent désormais la prestation de services étrangers et nationaux aux citoyens, aux résidents et aux visiteurs potentiels».

• Article paru le 04 septembre 2023



## **Le Kenya envisage de supprimer bientôt l'obligation de visa pour les citoyens de tous les pays**

**L**e président kenyan, William Ruto, a fait part, lundi 4 septembre, de son souhait de mettre un terme à toutes les formalités relatives à l'obtention de visa pour fouler le sol de son pays.

«Dans quelques mois, nous envisageons sérieusement de supprimer toute obligation de visa», a-t-il déclaré, s'adressant aux délégués présents lors de la cérémonie d'ouverture du premier Sommet africain sur le climat qui se tient à Nairobi, capitale du Kenya, sous le thème «Promouvoir la croissance verte et les solutions de financement climatique pour l'Afrique et le monde».

Le dirigeant kenyan a pris le soin d'expliquer les motivations derrière son ambition. Il a commencé par «souhaiter officiellement la bienvenue à la maison» à tous les délégués, ajoutant que le Kenya, particulièrement sa partie méridionale, est le lieu où l'humanité a commencé.

Ainsi, selon lui, tous les citoyens du monde qui visitent le Kenya, le berceau de l'humanité, se rendent en principe chez eux et il n'est pas concevable de leur demander un visa.

Ce projet tient vraisemblablement à William Ruto puisqu'en mai dernier, il avait annoncé qu'il envisageait de lever l'obligation de visa pour tous les citoyens de l'Union africaine (UA), et engagé des discussions bilatérales à propos.

Pour l'heure, les ressortissants étrangers qui ont besoin de visa font une demande de visa électronique (e-Visa). Le Kenya a déjà supprimé toutes les restrictions sanitaires de voyage liées à la Covid-19.

• Article paru le 05 septembre 2023

## **Le représentant spécial de l'ONU pour le Soudan Volker Perthes annonce sa démission**

**L**e Représentant spécial du SG de l'ONU pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), l'Allemand Volker Perthes, a annoncé, mercredi lors d'une intervention au Conseil de sécurité, avoir remis sa démission.

«Je remercie le secrétaire général pour cette opportunité et pour la confiance qu'il m'a accordée, mais je lui ai demandé de me relever de cette fonction», a-t-il indiqué sans donner de raisons de ce départ.

Le patron de l'ONU, Antonio Guterres, aurait accepté cette démission estimant que Perthes «avait de bonnes raisons de démissionner» et que sa volonté devait être respectée.

Il faut souligner que l'émissaire de l'ONU était devenu indésirable au Soudan où l'armée soudanaise réclamait son limogeage et le considérait comme persona non grata sur le territoire national.

Pendant son discours devant le Conseil de sécurité, Perthes a livré son dernier rapport dans lequel il a demandé à ce que le conflit au Soudan soit résolu au plus vite, «avant qu'il ne se transforme en véritable guerre civile».

Le haut fonctionnaire a fait état d'une aggravation des violences au Darfour et dans l'ouest du pays, mais aussi dans le Kordofan méridional et le Nil-Bleu, théâtres d'affrontements entre les Forces armées soudanaises et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-N). Face à ces différents foyers de tension, il a mis en garde contre un risque de «fragmentation» du Soudan. ?

L'émissaire a appelé l'ONU et ses partenaires internationaux à continuer d'exercer des pressions sur les parties en conflit en vue d'un cessez-le feu, alors que les combats entre les deux parties sont entrés dans leur sixième mois.

D'après ses propos, depuis le début du conflit, le 15 avril dernier, le bilan s'est élevé au moins 5 000 tués et plus de 12 000 blessés, tout en reconnaissant que les chiffres réels sont «probablement plus élevés».

• Article paru le 14 septembre 2023

# **Au Maroc, la visite du président Macron n'est ni à l'ordre du jour ni programmée**



**L**a visite du chef d'Etat français, Emmanuel Macron, au Maroc «n'est pas à l'ordre du jour et n'est pas programmée», selon une source gouvernementale officielle marocaine citée par l'Agence marocaine de presse (MAP).

Pourtant, dans une interview à une chaîne d'information, la ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, avait annoncé la programmation d'une visite du président Macron au Maroc, sur invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

L'Agence fait part de l'étonnement de la même source gouvernementale officielle, que la cheffe de la diplomatie française ait pris «cette initiative unilatérale et se soit donnée la liberté de faire une annonce non concertée concernant une échéance bilatérale importante».

• Article paru le 18 septembre 2023

## **Bamako, Niamey et Ouagadougou créent une nouvelle alliance AES**



**L**es présidents du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont signé, samedi 16 septembre, une Charte dénommée «Charte du Liptako-Gourma» et instituant l'Alliance des Etats du Sahel (AES).

L'objectif visé par la charte est «d'établir une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle aux parties contractantes» qui prévoient mettre en place, ultérieurement, les «organes nécessaires au fonctionnement et mécanismes subséquents de l'Alliance» et définir «les modalités» de fonctionnement de la structure.

Les gouvernements des trois pays s'engagent «à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et la criminalité en bande organisée dans l'espace commun de l'Alliance».

Ils sont d'accord pour œuvrer «à la prévention, la gestion et au règlement de toute rébellion armée ou autre menace portant atteinte à l'intégrité du territoire et à la souveraineté de chacun des pays membres de l'Alliance, en privilégiant les voies pacifiques et diplomatiques et, en cas de nécessité, à user de la force pour faire face aux situations de rupture de la paix et de la stabilité».

**L**es trois pays dirigés par des militaires avertissent que «toute atteinte à la souveraineté et à l'intégrité du territoire d'une ou plusieurs parties contractantes sera considérée comme une agression contre les autres parties et engagera un devoir d'assistance et de secours de toutes les parties, de manière individuelle ou collective, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité au sein de l'espace couvert par l'Alliance».

Pour les signataires de la charte, cette agression comprend «toute attaque contre les Forces de défense et de sécurité de l'une ou plusieurs Parties contractantes, y compris lorsque celles-ci

sont déployées à titre national sur un théâtre d'opération en dehors de l'espace de l'Alliance; toute attaque et en tous lieux, contre les navires ou aéronefs de l'une ou plusieurs Parties».

Ces trois pays se sont davantage rapprochés depuis que la Cédéao avait menacé d'intervenir militairement au Niger pour tenter de déloger les putschistes qui avaient renversé le pouvoir du président Mohamed Bazoum, le 26 juillet dernier. Bamako et Ouagadougou avaient alors annoncé qu'une intervention militaire au Niger serait considérée «comme une déclaration de guerre» à leurs deux pays.

• Article paru le 18 septembre 2023

## **La France suspend l'adoption d'enfants burkinabè**



**A**près la suspension, ces derniers jours, de la délivrance de visas pour les étudiants du Niger, du Burkina Faso et du Mali, ainsi que de la coopération artistique avec les mêmes trois pays, la France vient encore d'annoncer la suspension de l'adoption des enfants au Burkina Faso, selon un communiqué de l'Agence française de l'adoption (AFA) publié lundi.

«Le Ministère des Affaires étrangères a informé l'AFA au sein de France Enfance Protégée de sa décision de suspendre toutes les procédures d'adoption internationale concernant des enfants ayant leur résidence habituelle au Burkina Faso par toute personne résidant habituellement en France à compter du 16 septembre 2023», rapporte ce document.

**L**'AFA précise que «cette suspension ne s'applique pas aux dossiers ayant donné lieu, à la date de la publication de l'arrêté du 13 septembre 2023 portant suspension des procédures d'adoption internationale concernant les enfants résidant au Burkina Faso, à un apparentement par l'Autorité centrale burkinabè compétente». Et d'insister, «les familles actuellement apparentées peuvent poursuivre leur procédure d'adoption en veillant à suivre les recommandations du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères».

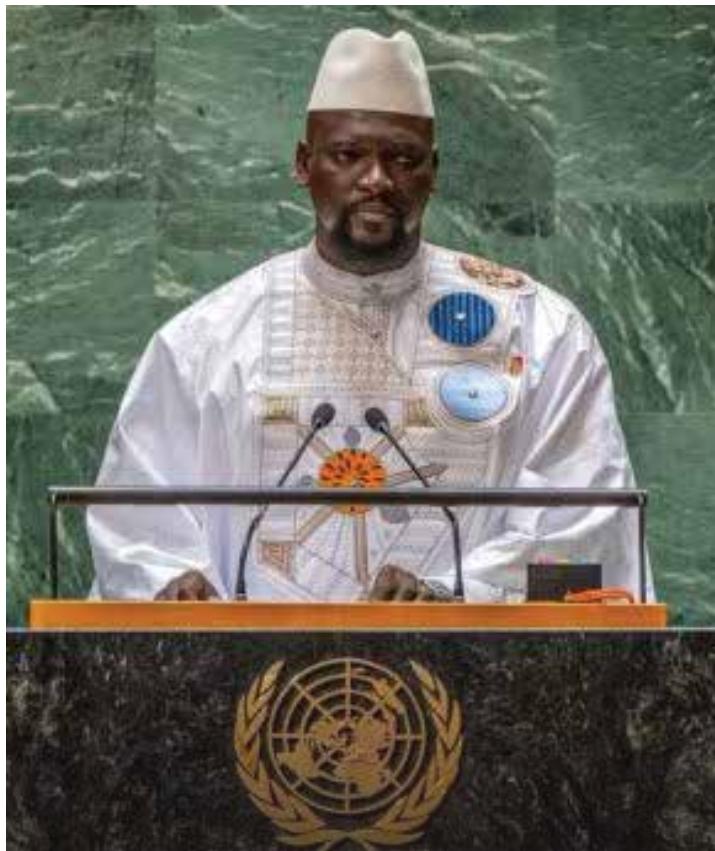
Les services de l'AFA de France Enfance Protégée disent se tenir à la disposition des familles candidates pour toute question relative à cette suspension.

Toutes ces mesures découlent de la dégradation des relations entre la France et le Burkina ou, plus globalement, les trois pays d'Afrique de l'Ouest dirigés par des militaires après renversement des régimes des présidents élus.

De son côté, le Burkina s'attèle également à prendre des décisions à l'encontre de son ex-colonisateur. En fin de semaine dernière, Ouagadougou a demandé à l'attaché militaire de l'ambassade de France de quitter le territoire burkinabè, l'accusant d'«activités subversives» ; sachant qu'au début de l'année la junte avait expulsé l'ambassadeur lui-même, notamment Luc Hallade en qui elle n'avait plus confiance, selon ses propos.

• Article paru le 19 septembre 2023

# AG de l'ONU : Le président guinéen Mamadi Doumbia refuse que les pays africains soient catégorisés sous l'influence de certaines puissances du monde



**L**e président guinéen, le colonel Mamadi Doumbouya, intervenant jeudi à la tribune des nations unies, a rejeté la tentation de classer les Africains selon les grandes puissances qui auraient de l'influence sur eux.

«Nous Africains sommes fatigués, épuisés des catégorisations dans lesquelles les uns et les autres veulent nous cantonner. La population de l'Afrique est jeune. Elle n'a pas connu la guerre froide. Elle n'a pas connu les guerres idéologiques qui ont façonné le monde des 70 dernières années», a-t-il déclaré.

«C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous trouvons insultant les cases, les classements qui tantôt nous placent sous l'influence des Américains, tantôt sous celle des Anglais, des Français, des Chinois, des Russes et même des Turcs».

## D

oumbouya a souligné que «nous ne sommes ni pros ni anti américains, ni pro ni anti chinois, ni pro ni anti français, ni pro ni anti russes, ni pro ni anti turcs. Nous sommes tout simplement pro africains.

C'est tout. Nous mettre sous la coupe de telle ou telle puissance est une insulte, du mépris, du racisme vis-à-vis d'un continent ---de plus d'un milliard trois cent millions de personnes».

Le dirigeant guinéen a noté l'importance, pour la communauté internationale, de comprendre «clairement, définitivement que l'Afrique de papa, la vieille Afrique, c'est terminé. Avec une population de plus d'un milliard d'Africains dont environ 70% de jeunes totalement décomplexés, des jeunes ouverts sur le monde et décidés à prendre leur destin en main, il est venu le moment de prendre conscience que les structures, les règles issues de l'après seconde mondiale, en l'absence de nos Etats qui n'existaient pas encore sont obsolète».

Selon lui, «c'est la fin d'une époque déséquilibrée, injuste où nous n'avions pas droit au chapitre. C'est le moment de prendre en compte nos droits, de nous donner notre place. Mais aussi et surtout le moment d'arrêter de nous faire la leçon, d'arrêter de nous traiter comme des enfants. Rassurez-vous nous sommes suffisamment grands pour savoir ce qui est bien pour nous».

«Nous sommes suffisamment matures pour définir nos priorités, pour concevoir notre propre modèle qui corresponde à notre identité, à la réalité de nos populations, à ce que nous sommes tout simplement. Nous vous serions fort reconnaissants de nous faire confiance et de nous laisser mener notre barque comme vous l'avez permis dans certaines régions du monde. En Asie, au Proche et Moyen Orient. Pour ne citer que ceux-là. Cette infantilisation est du plus mauvais effet pour une jeunesse africaine qui s'est émancipée», a insisté le chef d'Etat guinéen qui avait renversé le pouvoir du président Alpha Condé le 5 septembre 2021.

• Article paru le 22 septembre 2023



# **L'armée française va quitter le Niger (Macron)**

**L**e président français Emmanuel Macron a annoncé, dimanche 24 septembre, le retrait «d'ici la fin de l'année» des militaires français basés au Niger, une déclaration saluée par le nouveau régime militaire au pouvoir à Niamey qui a évoqué «une nouvelle étape vers la souveraineté du Niger».

«Nous mettrons fin à notre coopération militaire avec les autorités de fait du Niger, car elles ne veulent plus lutter contre le terrorisme», a indiqué le dirigeant français.

Cette mesure française intervient après un bras de fer de plusieurs semaines entre Paris et Niamey. Quelques 1.500 soldats français étaient postés au Niger, dans trois bases différentes, pour soutenir les forces armées de ce pays dans leur lutte contre le terrorisme.



Rappelons que la France a déjà eu à retirer ses troupes du Mali, de la Centrafrique et du Burkina Faso, entre 2022 et 2023. Tous les quatre pays concernés sont ses anciennes colonies avec lesquelles les relations se sont dégradées.

Certains de ces pays africains se seraient tournés vers la Russie, et plus particulièrement vers les services de la société russe paramilitaire Wagner qui est pourtant accusée d'exactions contre les populations civiles.

Macron a assuré également que l'ambassadeur français Sylvain Itté devait quitter le Niger «dans les prochaines heures».

Le départ des militaires et de l'ambassadeur français du territoire nigérien sont deux exigences des militaires arrivés au pouvoir il y a deux mois, après un coup d'Etat ayant délogé le président Mohamed Bazoum. Ces dites exigences étaient au départ ignorées par la France qui refusent de reconnaître le nouveau pouvoir au Niger.

• Article paru le 22 septembre 2023



# Le chef de l'ONU appelle à faire de l'Afrique «une superpuissance des énergies renouvelables»



Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a déploré, ce mardi, le fait que l'Afrique subit certains des pires effets du réchauffement climatique (chaleur extrême, inondations féroces, sécheresses dévastatrices...), avec à l'affiche des dizaines de milliers de morts, alors que le continent n'est que faible émetteur des émissions de gaz à effet de serre (4%).

Il s'est exprimé ainsi à l'occasion du Sommet africain sur le climat qui a ouvert ses portes la veille à Nairobi, la capitale du Kenya.

Devant cette situation, il est encore possible d'éviter le pire, a soutenu Guterres qui a mis en avant quelques solutions, selon le compte rendu fait par le service d'information de l'ONU.

Le Secrétaire général a invité tous les pays, notamment les plus grands émetteurs, d'avoir une ambition climatique bien plus grande, conformément au Pacte de solidarité climatique.

Deuxièmement, il a appelé à la «justice climatique» pour atteindre les objectifs en matière d'énergie renouvelable et abordable, en particulier en Afrique. Cela signifie, selon lui, rendre opérationnel le fonds convenu pour les pertes et dommages, les systèmes universels d'alerte précoce et une «correction de cap dans le système financier mondial».

En troisième lieu, il a souligné que l'Afrique est riche en énergies renouvelables inexploitées, avec le potentiel de devenir un leader mondial en matière d'énergies renouvelables et de «croissance verte». Le continent possède près d'un tiers des réserves minérales mondiales pour l'énergie solaire, les véhicules électriques et le stockage par batteries, a-t-il rappelé.

«Pour réellement bénéficier à tous les Africains, la production et le commerce de ces minéraux essentiels doivent être durables, transparents et équitables à tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement», a défendu ce responsable.

Le patron de l'ONU a pointé du doigt la région de la Grande Corne où plus de 85% de l'électricité provient d'énergies renouvelables ; soulignant que le Mozambique tire presque toute son énergie de ressources vertes et durables, et des projets éoliens et solaires contribuent déjà à alimenter l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et le Soudan du Sud.

«Les énergies renouvelables pourraient être le miracle africain, mais nous devons le réaliser. Nous devons tous travailler ensemble pour que l'Afrique devienne une superpuissance des énergies renouvelables», a-t-il plaidé.

Pour lui, «il est désormais temps de rassembler les pays africains, les pays développés, les institutions financières et les entreprises technologiques pour créer une véritable Alliance africaine des énergies renouvelables».

• Article paru le 05 septembre 2023

# 2023 KOAFEC

Ministerial Conference 한·아프리카 장관급 경제협력회의

September 12 (Tue) - 15 (Fri), 2023 | Ansan Hilton Busan, Korea



## **La 7e Conférence ministérielle de la KOAFEC a ouvert ses portes ce mardi**

La 7e Conférence ministérielle de la Coopération économique Corée-Afrique (KOAFEC), co-organisé par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et le ministère de l'Economie et des Finances de la République de Corée s'est ouverte ce mardi 12 septembre à Busan.

La rencontre qui se tiendra jusqu'au 15 septembre porte sur le thème : «Embrasser un avenir durable : transition énergétique juste et transformation agricole en Afrique». La journée d'aujourd'hui était consacrée à l'accueil des participants.

Durant la conférence, les échanges porteront sur les transitions énergétiques à faible émission de carbone et la sécurité alimentaire en Afrique, ainsi que les liens de la Corée dans ces deux domaines.

Parmi les personnalités devant prendre part à la rencontre figurent les ministres africains des finances et les administrateurs de la Banque africaine de développement représentant les pays membres africains, les ambassadeurs africains, les dirigeants d'institutions panafricaines et de diverses organisations non gouvernementales, ainsi que des responsables du secteur privé africains et de la Corée.

Beyond Partnership,  
Towards Co-prosperity

**2023 KOAFEC**  
Ministerial Conference  
한·아프리카 장관급 경제협력회의

September 12 (Tue) - 15 (Fri), 2023 | Ansan Hilton Busan, Korea

Ministry of Economy and Finance | Korea Eximbank | Korea Development Bank



Lancée en 2006, la KOAFEC vise à promouvoir un dialogue politique de haut niveau sur la coopération entre la Corée et l'Afrique. Elle a, depuis évolué pour devenir un rassemblement biennal. La sixième conférence s'est tenue en 2018, parallèlement aux 53e Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, et a donné des résultats concrets.

Les organisateurs soulignent que la conférence de cette année marque une reprise des réunions en présentiel après la fin de la crise liée à la pandémie de Covid-19. Les réunions serviront de plateforme pour définir de nouvelles opportunités pour renforcer les relations entre l'Afrique et la Corée dans l'ère post-pandémique.

Outre le forum d'affaires de la KOAFEC, se tiendront une table ronde ministérielle et des événements sur les connaissances.

La Corée a rejoint le Fonds africain de développement, le guichet de prêts concessionnels du Groupe de la Banque, en 1980, puis la BAD deux ans plus tard. Cette année, la Banque et la Corée célèbrent le 40e anniversaire de l'adhésion de la Corée à la BAD. La Corée contribue également aux efforts de renforcement des capacités de la Banque dans les pays membres africains par le biais du fonds fiduciaire KOAFEC. Au 31 décembre 2022, le total des contributions de ce Fonds s'élevait à 108,04 millions de dollars américains.

La conférence ministérielle de la KOAFEC est un événement clé qui vise à consolider l'appui de la Corée au développement du continent africain, précise-t-on.

• Article paru le 12 septembre 2023

# **Le Maroc abritera bel et bien les Assemblées générales annuelles de la Banque mondiale et du FMI en dépit du séisme**

**L**e Président de la Banque mondiale, Ajay Banga, la Directrice Générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, et la Ministre marocaine de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, ont confirmé, lundi dans un communiqué conjoint, la tenue des Assemblées générales annuelles des deux institutions financières au Maroc, du 9 au 15 octobre à Marrakech.



L'organisation au Royaume chérifien de cet événement était remise sur la table en raison du séisme qui a frappé la région d'Al Haouz et ses environs (dont Marrakech), avec un lourd bilan de près de 3000 morts et plus de 5500 blessés.



Le texte explique que «cette évaluation a principalement consisté à veiller à ce que la tenue des Assemblées ne perturbe pas les activités essentielles de secours et de reconstruction et que la sécurité des participants puisse être assurée».

Ainsi, «au terme d'un examen minutieux des conclusions, les directions de la Banque mondiale et du FMI ont convenu, en accord avec les autorités marocaines, de maintenir l'organisation des Assemblées annuelles à Marrakech du 9 au 15 octobre, tout en adaptant la teneur de l'événement aux circonstances».

Les parties signataires soulignent qu'«il est extrêmement important que nous organisions les Assemblées de telle manière qu'elles n'entraînent pas les secours et qu'elles respectent les victimes et le peuple marocain».

«En ce moment très difficile, nous estimons que les Assemblées annuelles donnent aussi l'occasion à la communauté internationale de manifester son soutien au Maroc et à ses habitants, qui font une fois de plus preuve de résilience face à une tragédie. Nous restons également déterminés à assurer la sécurité de tous les participants», conclut le texte.

«Depuis le séisme dévastateur survenu le 8 septembre au Maroc, les services de la Banque mondiale et du FMI ont mené, en étroite coordination avec les autorités marocaines et une équipe d'experts, une évaluation approfondie de la capacité de Marrakech à accueillir les Assemblées annuelles 2023», affirme le communiqué.



• Article paru le 19 septembre 2023

## **Tunisie : La justice émet des mandats d'amener internationaux contre 12 anciens responsables**



**E**n Tunisie, le Premier juge d'instruction du Pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme chargé d'enquêter sur deux affaires relatives à la formation d'alliance terroriste et au complot contre la sûreté de l'État, a rendu public, ce mardi, des mandats d'arrêt internationaux visant douze anciens responsables politiques du pays dont l'ancien chef du gouvernement Youssef Chahed.

Les autres figures concernées sont Nadia Akacha (ancienne directrice du cabinet présidentiel), Mouadh Khriji Ghannouchi, Kamal Guizani, Mustapha Khedher, Maher Zid, Lotfi Zitoun (ancien ministre et dirigeant d'Ennahda), Abdelkader Farhat, Adel Daâdaâ, Chahrazad Akacha, Ali Hlioui et Rafik Yahia. Elles sont toutes soupçonnées d'être en fuite hors du territoire national.

D'autres enquêtes susceptibles de rallonger la liste des personnalités suspectées seraient en cours ; sachant que des anciens ministres, des dirigeants de formations politiques, des hommes de médias, des magistrats, ou encore des hommes d'affaires sont détenues depuis des mois dans le cadre des deux affaires concernées.

Plusieurs associations de défense des droits de l'homme dénoncent la gestion dictatoriale du pays menée par le président tunisien Kaïs Saïed.



• Article paru le 13 septembre 2023

# **RDC: L'opposant Jean-Marc Kabund écope de 7ans de prison**

**L**'opposant **Jean-Marc Kabund**, ancien chef du parti au pouvoir en République démocratique du Congo (RDC), poursuivi pour «outrage au chef de l'Etat», a été condamné, mercredi 13 septembre, à sept ans de prison ferme.



Il a été reconnu coupable d'outrage au chef de l'Etat, au gouvernement et de propagation de faux bruits.

Lors d'une conférence de presse organisée en juillet 2022, Kabund avait, entre autres, tenu des propos désobligeants envers le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qu'il avait qualifié de «danger» au sommet de l'Etat. Le député et ancien vice-président de l'Assemblée nationale avait à cette occasion annoncé la création de son parti, l'Alliance pour le changement.

Le porte-parole de cette formation politique, Ghislain Mwanji, a dénoncé de «l'acharnement politique» contre son leader. Alors qu'avec cette condamnation Kabund, ancien allié de Tshisekedi, ne peut plus présenter sa candidature pour la présidentielle du 20 décembre 2023, Mwanji a laissé entendre que son «l'honorable Kabund représente une candidature dangereuse», voilà pourquoi le pouvoir a tenu à tout prix à l'écartier de la course.

La peine de Kabund, prononcée par les juges de la Cour de cassation de Kinshasa, est supérieure aux trois ans de prison requis par le procureur. Les jugements de cette haute Cour n'étant susceptibles d'aucun appel, l'ancien député national purgera bien sa peine. Son parti prévoit organiser des manifestations.

# **Les nouvelles autorités au Gabon créent une commission d'enquête sur les marchés publics**

**L**e président de transition au Gabon, le général Brice Oligui Nguema, a annoncé mercredi une commission d'enquête sur les marchés publics, avec l'objectif de traquer «les fraudes».

Selon un communiqué lu à la télévision publique, le chef de l'Etat a décidé «de réactiver la task force de contrôle de la dette intérieure et extérieure afin d'effectuer la vérification de l'ensemble des marchés publics. Cette task force reprendra tous les actes laissés en suspens par la précédente sans raisons évidentes».



Oligui Nguema «invite les sociétés adjudicataires des marchés publics et toutes les entités administratives concernées à se rapprocher de la Commission dès réception de leur convocation», poursuit la même source.

Le nouvel homme fort du Gabon, qui a renversé le président Ali Bongo le 30 août dernier, veut s'attaquer à la corruption. Sur le réseau social X (ex-Twitter), il a défendu la nécessité d'une «évaluation minutieuse et rigoureuse des marchés publics afin de détecter toute irrégularité ou fraude potentielle».

Pour rappel, les perquisitions menées, dans les heures suivant le putsch, dans les domiciles de certains hauts responsables avaient permis de mettre la main sur des malles, valises et sacs remplis de liasses de billets de banque.

- Article paru le 15 septembre 2023



## **Gabon : Le général Brice Oligui Nguema a prêté serment**

Le général Brice Oligui Nguema, qui a renversé le régime du président Ali Bongo le 30 août dernier au Gabon, a prêté serment en tant que président de transition, sur une «charte de la transition», ce lundi à Libreville, pour une période de transition qui n'a pas été précisée.

«Je jure devant Dieu et le peuple gabonais de préserver en toute fidélité le régime républicain, de respecter et de faire respecter la charte de la transition et la loi», a-t-il, entre autres, déclaré devant des juges de la Cour constitutionnelle.

**Le nouvel homme fort du pays a fait plusieurs promesses, parmi lesquelles la préservation des acquis de la démocratie, l'organisation des «élections libres, transparentes et crédibles» pour «remettre le pouvoir aux civils», ou encore l'amnistie des «prisonniers d'opinion» et le retour de tous les exilés.**

Un nouveau gouvernement devrait être installé dans les prochains jours, à en croire ses propos. Le nouveau président a sollicité la participation de toutes les forces vives de la Nation en vue de l'élaboration d'une «nouvelle constitution» qui sera adoptée par référendum ; la finalité étant de mettre en place des «institutions plus respectueuses des droits humains et de la démocratie».



• Article paru le 04 septembre 2023

# **Le chef d'Etat Malgache Andry Rajoelina démissionne en vue de la présidentielle de novembre 2023**

**L**e président de Madagascar, Andry Rajoelina, a démissionné au lendemain de la confirmation officielle de sa candidature à sa propre succession, conformément à la Constitution du pays.



La Haute Cour constitutionnelle (HCC) a indiqué, samedi 9 septembre dans un communiqué, que Rajoelina a envoyé sa lettre de démission à la Cour.

Entre temps, la HCC a confié l'intérim de la Présidence de la République au gouvernement, avec le premier ministre à sa tête; le Président du Sénat à qui ce rôle revient d'office n'étant pas disposé à assumer cette responsabilité.

«Pour des raisons personnelles», le président du Sénat «ne sera pas en mesure d'exercer pleinement les responsabilités qu'exige la fonction de chef de l'Etat», a souligné la Cour, ajoutant que «la Constitution ne peut pas obliger une personne qui veut démissionner ou qui renonce à un devoir décrit par la Constitution, à s'y soumettre».

Treize candidats ont été retenus pour le scrutin présidentiel de novembre 2023, dont le président sortant, sur les 28 prétendants ayant déposé leurs dossiers. La liste officielle des candidats a été publiée le weekend dernier par la Haute Cour de Madagascar.

• Article paru le 12 septembre 2023



## **Afrique du Sud: La médiatrice Mkhwebane destituée par le Parlement**

**L**a médiatrice sud-africaine Busisiwe Mkhwebane a été révoquée, lundi 11 septembre, par le Parlement pour «incompétence», suite à un vote qui a récolté 318 voix pour, 43 contre et une abstention.

Sa destitution a été actée alors qu'il ne restait qu'un mois pourachever son mandat de sept ans. La Chambre a estimé qu'elle était «inapte à exercer ses fonctions», dans la mesure où ses rapports d'enquête et ses recommandations ont souvent été annulés par la justice.

Cette situation a conduit le Parlement à mené une enquête sur l'aptitude de la médiatrice à exercer ses fonctions. La commission parlementaire est arrivée à la conclusion selon laquelle la concernée, qui est à son poste depuis 2016, devrait être remerciée pour incompétence et mauvaise conduite, conformément à la Constitution.

Certaines sources laissent entendre que, suite à sa destitution, Mkhwebane risque de perdre certains de ses avantages, notamment une partie de sa pension qui se situerait entre 421.052 et 526.315 dollars américains.

La patronne du principal organe chargé de la lutte contre la corruption a déjoué ces dernières années plusieurs tentatives pour la démettre de son poste. Elle était dans le collimateur du président sud-africain Cyril Ramaphosa depuis qu'elle avait multiplié les enquêtes impliquant le chef de l'Etat.

• Article paru le 12 septembre 2023



# Rwanda : Kagamé

## lorgne un quatrième mandat

**L**e chef d'Etat rwandais, Paul Kagame, 66 ans et au pourvoir depuis l'an 2000, entend encore se porter candidat à sa propre succession à la prochaine élection présidentielle prévue en 2024, pour un quatrième mandat.

«Oui, je suis bel et bien candidat (...) Je suis heureux de la confiance que les Rwandais me témoignent. Je les servirai toujours, tant que je le pourrai», a-t-il annoncé, mercredi 20 septembre, dans un entretien accordé au média panafricain Jeune Afrique.

Après des amendements constitutionnels auxquels il a déjà procédé, Kagame est autorisé de gouverner jusqu'en 2034.

Pendant l'interview, le dirigeant rwandais s'est aussi appliqué à mettre les points sur les «i» concernant certaines critiques dont il fait l'objet, comme le fait de ne pas être démocrate.



«Qu'est-ce que la démocratie? L'Occident qui dicte aux autres ce qu'ils devraient faire? Mais s'ils violent leurs propres principes, comment les écouter? Chercher à transplanter la démocratie chez quelqu'un d'autre, c'est déjà une violation de la démocratie en soi», a-t-il défendu.

Pour lui, «les peuples sont censés être indépendants et doivent être autorisés à s'organiser comme ils le souhaitent».

• Article paru le 21 septembre 2023

# **Mali : « Leger report » de la présidentielle**

**L**es autorités de transition au Mali ont annoncé, ce lundi, le report de l'élection présidentielle qui était prévue se tenir en 2024, soient les 4 et 18 février pour les deux tours.

Dans une déclaration lue devant la presse, le porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga, a indiqué que ce report est dû à «des raisons techniques», liées à l'adoption en 2023 d'une nouvelle Constitution et à la révision des listes électorales, mais aussi à un litige avec une société française, Idemia, qui serait impliquée dans le processus au niveau du recensement.



«Les nouvelles dates de l'élection présidentielle feront l'objet (d'un) communiqué ultérieurement», a laissé entendre le porte-parole.

Les militaires, avec à leur tête, le colonel putschiste Assimi Goïta, sont au pouvoir depuis un double putsch militaire perpétré en 2020 et 2021. Le scrutin présidentiel est censé marquer le retour des civils à la tête du pays.

Les sites mémoriaux de Nyamata, Murambi, Gisozi et Bisesero, ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

• Article paru le 25 septembre 2023

# **Le Niger dénonce un accord de coopération militaire avec le Bénin qui soutiendrait une intervention militaire à son encontre**



«La République du Bénin a autorisé le stationnement des militaires mercenaires et matériels de guerre dans la perspective d'une agression voulue par la France en collaboration avec certains pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) contre le pays malgré l'accord de coopération militaire du 11 juillet 2022 liant nos deux Etats», déplore un communiqué lu mardi à la télévision publique par le colonel-major Amadou Abdraramane, porte-parole du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP).

Niamey qui attendait plutôt un quelconque soutien de la part de Porto-Novo, compte tenu de la situation sécuritaire, politique et économique que traverse le Niger, a ainsi résolu de «dénoncer» cet accord militaire «conformément à son article 23 et du préavis de six mois».

Les autorités nigériennes disent avoir rappelé, auparavant, «au respect des obligations dudit accord», et ce «à plusieurs reprises». Elles prévoient désormais adresser une correspondance diplomatique aux autorités béninoises pour leur notifier la nouvelle décision.

**L**a junte au pouvoir à Niamey a décidé de rompre la coopération militaire entre le Niger et le Bénin, pays qu'elle accuse de soutenir une intervention militaire envisagée contre le Niger par la France en collaboration avec certains pays uest-africains.

Soulignons que l'accord avec le Bénin portait, entre autres, sur l'échange de renseignements et des opérations conjointes entre les armées des deux pays qui font face au terrorisme.



L'intervention militaire contre le Niger est la menace que brandit la CEDEAO, depuis le coup d'Etat militaire du 26 juillet dernier qui a renversé le pouvoir du président Mohamed Bazoum, pour rétablir l'ordre constitutionnel et réinstaurer dans ses fonctions le chef d'Etat déchu.

• Article paru le 13 septembre 2023

# Séisme au Maroc



## Communiqué du cabinet royal

“

**Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé ce jour 14 Septembre 2023 au Palais Royal de Rabat, une réunion de travail consacrée à l'activation du programme d'urgence pour le relogement des sinistrés et la prise en charge des catégories les plus affectées par le séisme d'Al Haouz, qui a fait l'objet d'Instructions Royales lors de la séance du travail présidée par le Souverain le 9 septembre 2023. ”**

**C**ette réunion intervient dans le prolongement de la succession de mesures ordonnées par le Souverain, visant à mobiliser tous les moyens, avec la célérité et l'efficacité nécessaires, pour venir en aide aux familles et citoyens sinistrés et notamment pour déployer dans les plus brefs délais les mesures de réhabilitation et de reconstruction, dans les localités touchées par cette catastrophe naturelle d'une ampleur.

Cette première version du programme de relogement ainsi présentée devant le Souverain, et qui a été préparée par la commission interministérielle mise en place sur Hautes Instructions Royales, porte sur environ 50.000 logements totalement ou partiellement effondrés, au niveau des cinq provinces touchées.

Il consiste, d'une part, en des actions d'urgence de relogement provisoire, notamment à travers des formules adaptées d'hébergement sur place et dans des structures conçues pour résister au froid et aux intempéries ; ou dans des sites d'accueil aménagés avec toutes les commodités nécessaires. D'autre part, l'État va octroyer une aide d'urgence de 30.000 dirhams aux ménages concernés.

A cet égard, le Souverain a attiré l'attention des autorités compétentes sur le caractère extrêmement prioritaire de l'opération de relogement, qui doit s'effectuer dans les conditions nécessaires d'équité et d'écoute permanente des besoins des populations concernées.

Le programme consiste, d'autre part, en des actions immédiates de reconstruction, à déployer après les opérations préalables d'expertise et les travaux de préparation et de stabilisation des terrains. Il est prévu à cet effet, une aide financière directe de 140.000 dirhams pour les logements totalement effondrés et de 80.000 dirhams pour couvrir les travaux de réhabilitation des habitations partiellement effondrées.

Aussi, Sa Majesté le Roi a insisté sur la nécessité que l'opération de reconstruction soit menée sur la base d'un cahier des charges et sous une supervision technique et architecturale en harmonie avec le patrimoine de la région et qui respecte ses caractéristiques architecturales uniques.

**P**ar ailleurs et au cours de cette même séance de travail, Sa Majesté le Roi a réitéré ses Hautes Instructions pour que la réponse soit forte, rapide et volontariste tout en respectant la dignité des populations, leurs us et coutumes et leur patrimoine. Les mesures devront non seulement œuvrer à réparer les dégâts du séisme, mais également à lancer un programme réfléchi, intégré et ambitieux pour la reconstruction et la mise à niveau générale des régions touchées, aussi bien en termes de renforcement des infrastructures que de rehaussement de la qualité des services publics.

Ce programme aux dimensions multiples mobilisera principalement les moyens financiers propres de l'Etat et des organismes publics, et sera également ouvert aux contributions provenant des acteurs privés et associatifs, ainsi que des pays frères et amis qui le souhaiteraient et auxquels Sa Majesté le Roi renouvelée, à cette occasion, les remerciements les plus sincères du Royaume du Maroc.

Lors de cette réunion, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a également évoqué un sujet tout aussi prioritaire et crucial qui est la prise en charge immédiate des enfants orphelins qui se retrouvent aujourd'hui sans famille ni ressources. Le Souverain a demandé à ce que ces enfants soient recensés et octroyés le statut de pupille de la nation.

Aussi, afin de les sortir de cette situation de détresse et de les protéger de tous les risques et de toutes les formes de fragilité auxquels ils peuvent être malheureusement exposés après une catastrophe naturelle, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a ordonné au gouvernement de mettre dans le circuit d'adoption, et dans les plus brefs délais, le projet de loi nécessaire à cet effet.

Au travers de la vision et de l'action de son Souverain, le Maroc démontre, encore une fois, la capacité de résilience qui le caractérise et qui lui permet de faire face aux épreuves et aux défis avec force, sagesse et détermination et ce grâce à la force de ses institutions et à la solidarité et à la générosité de son peuple.

Ont pris part à cette réunion de travail, le Chef du gouvernement, M. Aziz Akhannouch, le Conseiller de SM le Roi, M. Fouad Ali El Himma, le ministre de l'Intérieur, M. Abdelouafi Laftit, le ministre des Habous et des Affaires islamiques, M. Ahmed Toufiq, la ministre de l'Economie et des Finances, Mme Nadia Fettah, la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Mme Fatima Ezzahra El Mansouri, le ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, M. Faouzi Lekjaa, ainsi que le Général de Corps d'armée, Mohammed Berrid, Inspecteur général des FAR et Commandant la Zone sud.



• Article paru le 14 septembre 2023



## Aide étrangère

# suite au séisme au Maroc

Des secouristes tentent de retrouver les corps des personnes disparues suite à l'effondrement d'un mur dans la médina de Marrakech, le 11 septembre 2023.

**Des médias français s'offusquent du Maroc qui ne demande pas l'aide à la France, alors que le président Macron s'adresse directement aux Marocains à travers une vidéo considérée comme inappropriée**

**P**ourquoi le Maroc refuse-t-il l'aide de la France ? Pourquoi le Maroc n'a-t-il pas jusqu'à présent accepté l'aide de la France ? Séisme au Maroc : Pourquoi l'aide de la France n'est pas indispensable à l'heure qu'il est ? Ce sont là des types de questions que des médias français se posent, ignorant sciemment les remerciements adressés par le Roi Mohamed VI aux pays ayant proposé leurs aides dans la suite du séisme qui a frappé le Maroc le vendredi 8 septembre passé.

Le Souverain chérifien a exprimé, lors de la séance de travail qu'il a présidée samedi au Palais Royal à Rabat, les « remerciements les plus sincères du

Royaume du Maroc à l'égard des nombreux pays frères et amis qui ont exprimé leur solidarité avec le peuple marocain dans cette situation difficile et dont plusieurs ont exprimé leur disponibilité à apporter aide et assistance dans ces circonstances particulières».

Le Maroc a intégré pour l'heure les offres d'appui formulées par l'Espagne, le Qatar, le Royaume uni et les Émirats arabes unis ; lesquelles portent exclusivement sur la recherche et le secours des sinistrés, à travers des équipes spécialisées.



**V**raisemblablement, en France, on ne tolère pas que la France ne figure pas parmi ces quatre pays et les commentaires vont dans tous les sens. Pour vouloir expliquer l'absence d'une attention particulière qui devait être portée par Rabat sur l'aide française, certains commentateurs évoquent l'affaire du logiciel pegasus qui aurait permis aux autorités marocaines d'écouter le téléphone personnel d'Emmanuel Macron, le non-respect de Rabat des accords aux frontières des étrangers en situation irrégulière en France, ou encore le refus de Paris de reconnaître la marocanité du Sahara.



Devant cette polémique, le ministère marocain de l'Intérieur a pris la peine d'expliquer la démarche adoptée par Rabat dans le cadre de gestion de ce drame. Il a, entre autres, expliqué que les décisions des autorités marocaines sont prises à la lumière de l'évolution de la situation et le Maroc veut s'assurer que toute aide internationale qui devrait intervenir soit bien organisée et bien articulée, pour prévenir tous cafouillages, sachant que la meilleure aide n'est pas une aide massive, mais une aide utile, efficace et bien coordonnée. Le gouvernement marocain précise qu'il pourrait à l'avenir accepter d'autres offres «si les besoins devaient évoluer».

Pourtant toutes ces explications ne semblent pas convaincre et les médias français continuent avec leur polémique. Force est de se demander à quoi rime toute cette agitation des médias en France, devant l'attitude responsable d'un pays qui veut garder la maîtrise des secours sur son territoire ?

Pourquoi d'autres pays qui ont également proposé leur aide ne font pas aussi de tapage ? A titre d'exemple, le sous-Secrétaire Adjoint américain pour l'Afrique du Nord, Joshua Harris, venait de réaffirmer, le 07 septembre dernier, le soutien au plan d'autonomie au Sahara comme étant sérieux, crédible et réaliste. Pourtant, l'aide américaine est également mise en attente et les Américains ne s'en offusquent pas pour autant !

**C**e mardi, le président français Emmanuel Macron s'est permis de s'adresser directement aux Marocains comme pour faire une mise au point et appelé à ce que «toutes les polémiques qui viennent diviser (...) puissent se faire par respect».

Macron devrait plutôt s'adresser uniquement à ses compatriotes qui sont à l'origine de ces polémiques, on ne sait pour quel intérêt, pour leur faire la morale.

Pour les Marocains, seul leur Souverain, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a le droit de s'adresser à eux. Le Maroc a un chef d'Etat et c'est à travers lui que tout message doit passer au peuple marocain et non autrement.

Faudra-t-il le souligner et le rappeler, le Maroc contrôle bel et bien la situation après le séisme qui a déjà fait plus de 2900 morts. Les Marocains avec leur Roi sont mobilisés pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Les dons nécessaires et de divers ordres (médical, alimentaire, vestimentaire...) sont acheminés vers les endroits dans le besoin dans un élan de solidarité et de générosité de l'ensemble du peuple marocain, hommes, femmes, vieillards, enfants et jeunes de tous les âges et de toutes les catégories socio-économiques ; de toute les régions du Maroc de Tanger à la frontière mauritanienne.

**O**n a vu des centaines de camions et remorques prendre la route, remplis d'aides de tout genre vers les régions sinistrées, rappelant l'épopée de la marche verte en 1975 pour la récupération du Sahara marocain sous colonisation espagnole à l'époque. Aujourd'hui, c'est la marche de la solidarité, de la générosité et de la résilience des Marocains.



Les réflexions par les autorités sont en cours pour la reconstruction. Alors, respecter la douleur éprouvée actuellement par les Marocains et Marocaines est le moins que l'on puisse exiger !

• Article paru le 13 septembre 2023



# Le Maroc lance un programme de 12 milliards de dollars pour la reconstruction après le séisme

**L**e Maroc va allouer une enveloppe de 12 milliards de dollars, sur les 5 prochaines années, pour la reconstruction des zones touchées par le séisme d'Al Haouz du 8 septembre dernier, selon un communiqué de la Cour Royale, publié à l'issue d'une séance de travail consacrée au programme de reconstruction et de mise à niveau générale des régions sinistrées, présidée par le Roi Mohammed VI et tenue au Palais Royal de Rabat.

Cette «première version du programme intégré et multi-sectoriel présenté devant le Souverain, couvre les six provinces et préfecture affectées par le tremblement de terre (Marrakech, Al Haouz, Taroudant, Chichaoua, Azilal et Ouarzazate), ciblant une population de 4,2 millions d'habitants», précise le texte.

Le programme comprend des projets visant, d'une part, la reconstruction des logements et la mise à niveau des infrastructures touchées, conformément au dispositif

d'urgence décidé lors d'une précédente réunion du 14 septembre, et d'autre part, le renforcement du développement socio-économique dans les zones cibles.

Il est structuré, d'après la même source, autour de quatre composantes principales, notamment le relogement des personnes sinistrées, la reconstruction des logements et la réhabilitation des infrastructures ; le désenclavement et la mise à niveau des territoires ; l'accélération de la résorption des déficits sociaux, notamment dans les zones montagneuses affectées par le séisme ; ainsi que l'encouragement de l'activité économique et de l'emploi ainsi que la valorisation des initiatives locales.



Le programme comprend également, comme ordonné par Sa Majesté le Roi, la mise



en place, dans chaque région, d'une grande plate-forme de réserves de première nécessité (tentes, couvertures, lits, médicaments, denrées alimentaires, etc) afin de faire face de façon immédiate aux catastrophes naturelles.

Lors de cette séance de travail, Sa Majesté le Roi a, entre autres, insisté sur l'importance d'être à l'écoute permanente de la population locale afin de lui apporter des solutions adaptées, tout en accordant l'importance nécessaire à la dimension environnementale et en veillant à respecter le patrimoine unique et les traditions et modes de vie de chaque région.

Il a également mis l'accent sur l'impératif de faire preuve d'une gouvernance exemplaire.

**E**s mots d'ordre sont rapidité, efficacité, rigueur et résultats probants, afin que ce programme de reconstruction et de mise à niveau générale des régions sinistrées devienne un modèle de développement territorial intégré et équilibré.

Le communiqué indique que le financement de ce grand programme sera assuré à partir de crédits alloués du budget général de l'Etat, de contributions des collectivités territoriales et du Compte spécial de solidarité dédié à la gestion des effets du tremblement de terre, ainsi qu'à travers des dons et la coopération internationale.

A cet égard, poursuit le document, et dans le cadre des missions du Fonds Hassan II en matière de soutien à la réalisation de programmes et projets ayant des retombées structurantes pour le développement économique et social, Sa Majesté le Roi a donné Ses Hautes Instructions pour que le Fonds Hassan II apporte une contribution de 2 milliards de dirhams au financement de ce programme.



• Article paru le 21 septembre 2023

# Quatre mémoriaux du génocide des Tutsi au Rwanda intègrent le patrimoine mondial de l'Unesco



**Q**uatre sites qui commémorent le génocide des Tutsi au Rwanda, ont intégré mercredi le patrimoine mondial de l'Unesco, a annoncé l'agence onusienne sur le réseau X (ex-Twitter).

«Nouvelle inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Sites mémoriaux du génocide: Nyamata, Murambi, Gisozi et Bisesero», indique-t-elle.

Le gouvernement rwandais, à travers sa porte-parole Yolande Makolo, a salué, également sur le réseau X une «décision historique» qui devrait contribuer à «saу

vegarder la mémoire, à contrer le déni et à renforcer les efforts de prévention du génocide à l'échelle mondiale».

Le génocide rwandais, commémorant les massacres perpétrés durant une centaine de jours entre avril et juillet 1994, et visant l'ethnie tutsi ainsi que des Hutu modérés, s'était soldé par un lourd bilan d'au moins 800.000 morts. Chacun des sites qui figurent désormais au patrimoine mondial de l'Unesco représente une partie de l'histoire de ce génocide.

Les sites mémoriaux de Nyamata, Murambi, Gisozi et Bisesero, ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

• Article paru le 22 septembre 2023



# FESTIVAL INTERNATIONAL D'HISTOIRE D'ANEHO (FIHA)

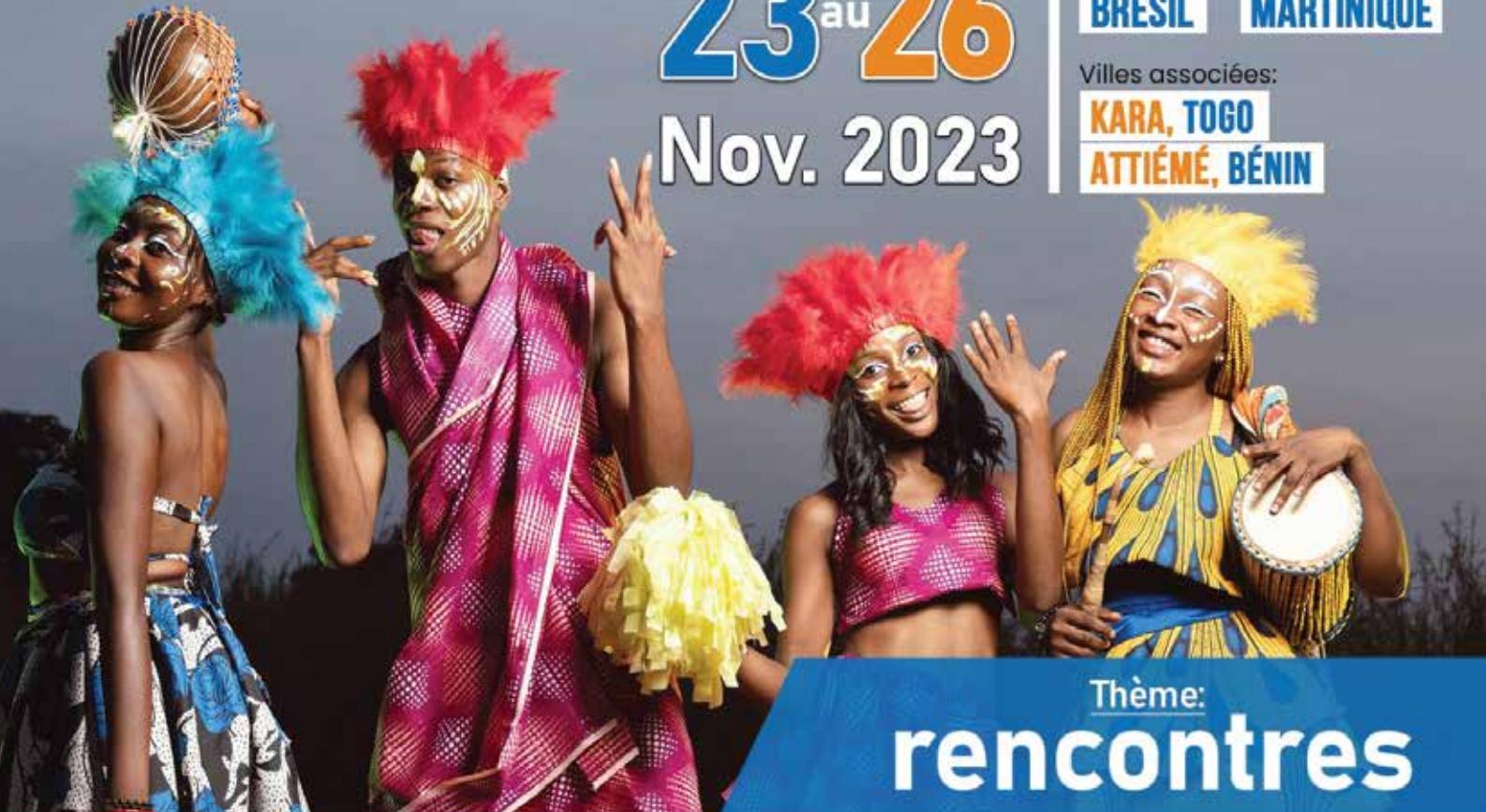
23 au 26  
Nov. 2023

Pays invité: Région invitée:

**BRESIL** **MARTINIQUE**

Villes associées:

**KARA, TOGO**  
**ATTIÉMÉ, BÉNIN**



Thème:  
**rencontres**

FIHA, l'histoire en fête !



[www.festivals-aneho.com](http://www.festivals-aneho.com)

Des **conférences-débats**, **table-rondes**,  
**concerts**, **spectacles**, **salon du livre**, **boulevard**  
**culinaire** et l'innovation de cette édition :

**Le Carnaval d'Aného**



Yvelines  
Le Département



SERVAIR



AIRFRANCE



- DIRECTEUR PUBLICATION  
**Dr Najib KETTANI**
- CONSEILLERS DU DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**Professeur Hassan OUAZZANI CHAHDI**  
**Professeur Mohamed HARAKAT**  
**Professeur Sabballah EL RHAZI**  
**Professeur EL Madani BENHAIOUN**  
**Dr Abdelilah EL MANSOURI**
- DIRECTEURS DE LA RÉDACTION  
**Dr Farid Ferhat**  
**Said RAIHANI**  
**Aboukacem CHEBRI**
- CONSEILLERS JURIDIQUES  
**Maitre Zineb TIJANI (Avocate)**  
**Maître Ghizlane CHEKKAR (Notaire)**
- COORDINATION AVEC LES RÉDACTIONS AFRICAINES  
**Mme Amal LEGOUITA**  
**Mme Aicha TALIKI**  
**Mr Fouad EL YAJIZI**  
**Mr Abdelaziz MOUDDENE**  
**Mohamed Abouelkacim**
- SECRÉTARIAT DE RÉDACTION  
**Mme Blanche Rolande NTSOUASSANI**
- COORDINATION ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT  
**Mr Othmane KETTANI**
- MAQUETTE  
**Melle Fatimaezzahra EL MANSOURY**
- DIRECTEURS DES RÉDACTIONS AFRICAINES  
**BENIN:**  
**Mr Fortune AHOUISSOU**  
**CAMEROUN :**  
**Pr Bertin Leopold KOUAYEP**  
**Pr Alphonse Zozime TAMEKAMTA**  
**CONGO BRAZAVILLE :**  
**SE Pierre-Michel NGUIMBI**  
**CONGO KINSHASA:**  
**Mme Madeleine IMEKA**  
**Dr Eric Ingengi ABUKU**  
**COTE D'IVOIRE:**  
**Mr Valy COULIBALY**  
**Mr Abdoulaye KONE**  
**GABON:**  
**Mr Denis OVONO**  
**GUINEE BISSAU:**  
**Mr Saco CARAMBA**  
**MALI:**  
**Mme Mariam Diane Sanglier**  
**Mr Mamadou Camara**  
**SENEGAL:**  
**Mr Ali DIOUF**  
**Pr Babacar Diallo Socrate**  
**Mme Manal IKIR**  
**TOGO:**  
**Professeur Gado TCHANGBEDI**



# Qui sera la nouvelle Ambassadrice du football Africain ?

24 NATIONS DE FOOTBALL - 24 REINES DE BEAUTÉ





# Organisation Maroc Afrika

## Cultures & Développements

ONG à vocation Intercontinentale  
Pour le développement des échanges culturels,  
La valorisation des potentialités humaines,  
La promotion et la consolidation  
de l'intégration interafricaine.



منظمة مغرب افريقيا

ORGANISATION MAROC AFRIKA

CULTURES & DÉVELOPPEMENTS



[marcafrika.org](http://marcafrika.org)



Organisation OMA-Maroc siège



[contact@marcafrika.org](mailto:contact@marcafrika.org)